

## Financement



Formation professionnelle continue  
Inclu'Pro Formation

N° de marché :lot15

## Organisme responsable et contact

CARRIERES & INSERTION

Laure LACAZETTE

05.59.23.88.74

contact@carrieresetinsertion.com

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller  
en insertion professionnelle  
Entretien  
Information collective

## Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

## Conditions d'accès :

Les Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi dans une démarche d'insertion, de reconversion, de transition professionnelle ou de maintien d'emploi: - demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi - actifs occupés (salariés, travailleurs indépendants, exploitants agricoles, marins) - agents des fonctions publiques - de plus de 15 ans ayant bénéficié d'une orientation scolaire de la CDAH et ayant un projet d'orientation vers l'apprentissage Pour les actifs occupés : - Les personnes en activité ou en arrêt de travail, présentant un risque d'inaptitude à leur poste de travail - Les salariés devant évoluer professionnellement, changer de métier, d'entreprise ou de secteur d'activité, du fait du handicap et/ou d'une qualification inadaptée à l'évolution des techniques et des structures des entreprises

## Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

## Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Accompagner les personnes dans l'élaboration d'un projet professionnel quelque soit leur situation face à l'emploi : insertion professionnelle, transition professionnelle ou maintien dans l'emploi.

## Contenu et modalités d'organisation

L'objectif est de travailler la remobilisation sociale et professionnelle à travers différents thèmes de formation : - Travail sur la confiance et les potentialités au-delà du handicap - Identification des compétences professionnelles acquises et travail sur les savoirs être - Prise de conscience de l'impact du handicap sur son activité professionnelle - Travail sur les besoins en compensation en emploi et/ou en formation - Découverte du marché de l'emploi et identification de secteurs professionnels vers lesquels se projeter - Etre en capacité de se présenter auprès d'un employeur ou d'un organisme de formation, et d'évoquer ses besoins en terme de compensation - Identification et formalisation des étapes nécessaires à l'accès à l'emploi, la formation ou l'alternance. Le parcours est individualisé et construit par l'organisme de formation dans la phase initiale de formation appelée SAS. Le parcours est adaptable tant dans la pédagogie que dans la durée. La formation peut être individuelle ou collective et sera réalisée dans la limite de 300h et de 6 mois. Les modalités de la formation, contenu, durée, rythme devront être notifiés dans un contrat d'engagement qui sera signé par le stagiaire, l'organisme de formation et le référent de parcours.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00345575	du 01/02/2023 au 31/12/2024	Dax (40)	CARRIERES & INSERTION		Non éligible	
00345573	du 01/02/2023 au 31/12/2024	Saint-Palais (64)	CARRIERES & INSERTION		Non éligible	

**00345576**du 01/02/2023 au  
31/12/2024Saint-Vincent-  
de-Tyrosse  
(40)**CARRIERES &  
INSERTION**Non  
éligible

FPC

**00345572**du 01/02/2023 au  
31/12/2024Saint-Jean-  
de-Luz (64)**CARRIERES &  
INSERTION**Non  
éligible

FPC

**00345577**du 01/02/2023 au  
31/12/2024Saint-Vincent-  
de-Tyrosse  
(40)**CARRIERES &  
INSERTION**Non  
éligible

FPC

**00345574**du 01/02/2023 au  
31/12/2024MONT DE  
MARSAN (40)**CARRIERES &  
INSERTION**Non  
éligible

FPC

**00343967**du 01/02/2023 au  
31/12/2024

Anglet (64)

**CARRIERES &  
INSERTION**Non  
éligible

FPC